



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 18 JUIN 2015

2015-22 LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC PUBLICITE EUROPEENNE POUR L'ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX

L'an deux mille quinze, le jeudi 18 juin, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 12 juin 2015, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 16
Votants : 16

Titulaires présents :

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu,
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Titulaires absents :

Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Jean-Pierre MARCHAIS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Secrétaire de séance : Gérard ESNAULT

Affichage le 19 juin 2015

**2015-22 LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC PUBLICITE EUROPEENNE
POUR L'ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5711-1, L. 5211-2 et L. 2122-21-1,

Vu le code des marchés publics,

Vu la délibération n°2015-21 du 18 juin 2015 portant approbation de deux protocoles d'accord transactionnel avec la société SPIE Ouest Centre visant à ne pas reconduire, pour l'année 2016, les marchés de travaux situés sur les territoires suivants :

- Sous-lot n°1-3 : sur les territoires de Loire et Sillon et de Cœur d'Estuaire,
- Sous-lot n°5-2 : sur les territoires de Sud Estuaire et Cœur Pays de Retz.

Il est nécessaire de lancer un appel d'offres ouvert avec publicité européenne afin de trouver une ou des entreprises susceptibles de réaliser les travaux sur ces territoires. Les travaux concernés sont les suivants : distribution publique d'énergie électrique, aux réseaux d'éclairage public, aux infrastructures de communications électroniques, à la fourniture et à la pose de matériels d'éclairage public.

Le montant du marché sur les territoires précités est évalué pour l'année 2016 à 2 300 000€ TTC.

Après en avoir délibéré, le comité décide :

- de procéder à une consultation par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne pour l'attribution du marché dont les caractéristiques seront les suivantes :
 - Objet : Marché de travaux relatifs à la distribution publique d'énergie électrique, aux réseaux d'éclairage public, aux infrastructures de communications électroniques, à la fourniture et à la pose de matériels d'éclairage public,
 - Allotissement : 2 lots géographiques (cf. annexe)
 - Marché à bons de commandes, sans minimum, ni maximum.
 - Durée : marché d'un an, non reconductible.
 - Date de début d'exécution des prestations : 5 janvier 2016,
- d'approuver le dossier de consultation des entreprises relatif à ce marché,
- de préciser que les travaux seront financés par les ressources propres du SYDELA sur sa section d'investissement et sa section de fonctionnement,
- d'autoriser le président à engager et conduire la procédure de consultation,
- d'autoriser in fine le président à signer le marché tel qu'il sera attribué par la commission d'appel d'offres.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Bernard CLOUET

Pour le Président empêché,
et par délégation,
le 1^{er} vice-président du SYDELA,
Jean Louër

